



Retraite : repos ou mort, quelle fin pour les retraités congolais ?

NIANSA NSONSA Jonathan¹, KALEMA KISUNGU Basile²

Université Pédagogique Nationale (UPN), Kinshasa/RDC

Résumé: Cet article analyse les représentations sociales de la retraite chez les retraités pris en charge par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'État (CNSSAP) en République démocratique du Congo. Il part du constat que la retraite, bien qu'elle soit théoriquement conçue comme une période de repos, de sécurité sociale et d'épanouissement, est souvent vécue dans des conditions socioéconomiques difficiles. L'enquête, menée auprès de 153 retraités, révèle qu'une proportion importante des enquêtés ne considère pas la retraite comme une véritable période de repos. De manière générale, la majorité des répondants exprime une représentation négative de la retraite. Certains l'assimilent même à une « mort anticipée », tandis qu'une part significative estime que la pension perçue ne garantit pas une vie décente. L'étude mobilise les théories du désengagement, de l'activité et de la mort sociale afin d'interpréter ces résultats. Elle met en évidence que la perte du statut professionnel, l'insuffisance des revenus de pension ainsi que l'affaiblissement des liens sociaux contribuent fortement à cette perception négative de la retraite. Les analyses statistiques montrent par ailleurs que le genre, le niveau d'étude, la catégorie professionnelle au moment du départ à la retraite ainsi que l'ancienneté dans la retraite influencent significativement les représentations de la retraite. En revanche, le statut matrimonial ne présente pas d'effet significatif. L'étude conclut à la nécessité de renforcer les mécanismes d'accompagnement des retraités et d'améliorer le niveau des pensions, afin de favoriser une perception plus positive de la retraite et d'en faire une véritable période d'épanouissement plutôt qu'une forme de mort sociale.

Mots-clés : Retraite, représentation sociale, retraité, mort sociale, CNSSAP, République Démocratique du Congo.

Abstract : This article examines the social representations of retirement among retirees under the care of the National Social Security Fund for Public Administration Agents (CNSSAP) in the Democratic Republic of Congo. It is based on the observation that retirement, although theoretically considered a period of rest, social protection, and personal fulfilment, is often experienced under difficult socio-economic conditions. The study is based on a survey of 153 retirees. The results show that a significant proportion of respondents do not perceive retirement as a genuine period of rest. Overall, most participants hold a negative representation of retirement. Some even associate it with an "anticipated death," while a considerable number believe that pension benefits are insufficient to ensure a decent standard of living. The analysis is grounded in the disengagement theory, activity theory, and social death theory, which help to explain these findings. The results highlight that the loss of professional status, inadequate pension income, and weakening of social ties strongly contribute to negative perceptions of retirement. Statistical analyses further reveal that gender, educational level, professional category at retirement, and length of time in retirement significantly influence perceptions of retirement. In contrast, marital status does not show a statistically significant effect. The study concludes that there is a need to strengthen social protection mechanisms and improve pension schemes in order to promote a more positive perception of retirement and to transform it into a period of fulfilment rather than social decline.

Keywords : Retirement, Social representation, retiree, social death, CNSSAP, Democratic Republic of the Congo.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.21081770>

¹ Auditeur de DEA de l'Université Pédagogique Nationale et chercheur dans le domaine de Psychologie Sociale et des Organisations.

² Docteur en Psychopathologie Sociale et de l'Orientation Scolaire et Professionnelle de l'Université Pédagogique Nationale



1 INTRODUCTION

La retraite constitue une étape importante du parcours professionnel et social de tout travailleur. Après plusieurs années de service rendues à l'État ou à une organisation, celui-ci quitte la vie active pour accéder à une nouvelle phase de son existence, généralement associée au repos, à la sécurité sociale et à une certaine stabilité financière. Dans de nombreux pays, la retraite est perçue comme l'aboutissement normal d'une carrière professionnelle et comme une période propice à l'épanouissement personnel, à la réalisation de projets longtemps différés ainsi qu'au renforcement des liens familiaux et sociaux.

Au-delà de sa dimension économique, la retraite représente également une transition majeure dans la vie de l'individu. Elle s'accompagne d'une redéfinition de l'identité sociale, dans la mesure où le travail constitue souvent un élément central de la construction de soi, de la reconnaissance sociale et du sentiment d'utilité. Le passage à la retraite implique ainsi une réorganisation des rôles sociaux, des responsabilités et des activités quotidiennes, susceptible d'influencer la perception que l'individu a de lui-même ainsi que la place qu'il occupe au sein de la société.

La cessation des activités professionnelles conduit de nombreux retraités à reconstruire une identité autrefois fortement liée à leur fonction ou à leur métier. Pour certains, cette nouvelle étape offre l'opportunité de s'investir davantage dans des activités sociales, culturelles, religieuses ou communautaires, favorisant ainsi le maintien du sentiment d'utilité sociale et de l'intégration au sein de leur environnement. De nombreux retraités s'engagent notamment dans des œuvres bénévoles, participent à des associations ou développent de nouveaux centres d'intérêt. Ces différentes formes d'implication contribuent au maintien des relations sociales, renforcent l'estime de soi et favorisent une perception positive de la retraite.

Toutefois, cette transition ne se déroule pas toujours dans des conditions favorables. Pour certains retraités, notamment ceux qui occupaient des fonctions prestigieuses ou socialement valorisées, la perte du statut professionnel peut être vécue comme une véritable rupture identitaire. L'abandon des responsabilités professionnelles, la diminution des interactions sociales liées au travail et la perte de certains privilèges peuvent engendrer un sentiment de vide, d'inutilité ou de marginalisation. Dans certains cas, cette situation est assimilée à une forme de « mort sociale », caractérisée par la perte progressive de reconnaissance, d'influence et de visibilité au sein de la société. Cette réalité souligne l'importance des mécanismes d'accompagnement, du soutien social et des activités de valorisation susceptibles de faciliter l'adaptation à la retraite. En République démocratique du Congo (RDC), la situation des retraités apparaît souvent éloignée de cette conception idéale de la retraite. En effet, de nombreux retraités sont confrontés à des conditions de vie difficiles, marquées notamment par l'insuffisance des pensions, les retards récurrents dans leur paiement, l'accès limité aux soins de santé ainsi que la dépendance économique vis-à-vis des membres de la famille. Dans ce contexte, la retraite, qui devrait constituer une période de repos, de sécurité et de reconnaissance sociale après de longues années de service, se transforme fréquemment en une phase d'incertitude, de précarité et de vulnérabilité.

Cette situation soulève des interrogations quant à la manière dont les retraités perçoivent leur condition et construisent leurs représentations sociales de la retraite. Ces représentations influencent non seulement leur adaptation à cette nouvelle étape de la vie, mais également leur bien-être psychologique, leur intégration sociale et leur qualité de vie. C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente étude, qui vise à analyser les représentations sociales de la retraite chez les retraités pris en charge par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'État (CNSSAP) en République démocratique du Congo.

Au regard de cette réalité, la présente étude soulève les questions fondamentales suivantes :

- La retraite en RDC constitue-t-elle réellement une période de repos pour les agents de publics de l'Etat ?
- Quelle représentation les retraités pris en charge par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'Etat (CNSSAP) ont-ils de leur retraite ?

A travers cette problématique, cet article vise à mieux comprendre la situation sociale des retraités des agents publics de l'Etat ainsi que la manière dont ils perçoivent leur retraite. Il ambitionne également de contribuer à une meilleure compréhension des enjeux liés à la retraite en République démocratique du Congo.

Au regard des questions de recherche et des objectifs poursuivis, les hypothèses suivantes sont formulées :

- La retraite en République démocratique du Congo ne constitue pas véritablement une période de repos ; elle est plutôt perçue comme une période de souffrance sociale et de précarité ;
- Les retraités pris en charge par la CNSSAP perçoivent majoritairement la retraite comme une forme de « mort sociale », caractérisée par la perte du statut professionnel, la diminution des revenus et l'affaiblissement des relations sociales.

1.1. Concept de la retraite

La retraite désigne généralement la cessation définitive de l'activité professionnelle d'un travailleur ayant atteint l'âge légal ou rempli les conditions requises pour bénéficier d'une pension de vieillesse. Elle constitue une étape importante dans le parcours professionnel et social de l'individu, en ce qu'elle marque la fin de la vie active et représente une reconnaissance institutionnelle des années de service rendues à la société. Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT, 2017), la retraite s'inscrit dans le cadre des mécanismes de protection sociale visant à garantir aux travailleurs âgés des revenus suffisants après leur carrière professionnelle. Elle contribue ainsi à assurer leur sécurité économique tout en préservant leur dignité et leur bien-être.

Pour Guillemard (2010), la retraite ne saurait être réduite à une simple interruption de l'activité rémunérée. Elle constitue plutôt une transition sociale majeure qui transforme profondément le statut, les rôles et les relations de l'individu au sein de la société. Elle marque le passage d'une identité essentiellement fondée sur le travail à une nouvelle identité sociale reposant sur d'autres formes de participation et d'engagement. Dans la même perspective, Atchley (1989) considère la retraite comme un processus d'adaptation progressive au cours duquel la personne réorganise son mode de vie, ses activités quotidiennes et ses relations sociales. La réussite de cette transition dépend largement des ressources économiques, sociales et psychologiques dont dispose le retraité.

La retraite poursuit ainsi plusieurs objectifs fondamentaux. Elle vise notamment à garantir un revenu stable aux travailleurs âgés, à les protéger contre les risques de pauvreté, à favoriser leur repos physique et psychologique après plusieurs années d'activité professionnelle, à préserver leur dignité et à permettre le renouvellement de la main-d'œuvre sur le marché du travail. Dans sa conception idéale, elle devrait constituer une période de sérénité, d'épanouissement personnel et d'intégration sociale.

1.2. Les principales théories explicatives de la retraite

L'étude de la retraite a donné naissance à plusieurs approches théoriques permettant de comprendre les transformations sociales et psychologiques qui accompagnent cette étape de la vie. Parmi les principales théories explicatives figurent la théorie du désengagement, la théorie de l'activité, la théorie de la continuité et la théorie de la mort sociale.

La théorie du désengagement, élaborée par Cumming et Henry (1961), constitue l'une des premières théories sociologiques du vieillissement. Selon cette approche, le vieillissement s'accompagne d'un retrait progressif et naturel de l'individu de la vie sociale. À mesure que ses capacités physiques diminuent, la personne âgée tend à réduire ses interactions sociales et à abandonner progressivement certains rôles sociaux, notamment ceux liés à l'activité professionnelle. Les auteurs considèrent que ce processus de désengagement est bénéfique à la fois pour l'individu et pour la société puisqu'il facilite le remplacement des générations sur le marché du travail. Dans cette perspective, la retraite apparaît comme une étape normale et inévitable du processus de vieillissement. Toutefois, cette théorie a fait l'objet de nombreuses critiques en raison de son caractère déterministe. Plusieurs recherches ont démontré que de nombreuses personnes âgées souhaitent demeurer actives et continuer à participer pleinement à la vie sociale après leur retraite.

En réaction à cette conception, Havighurst (1961) a développé la théorie de l'activité. Celle-ci postule que le bien-être des personnes âgées dépend largement du maintien de leurs activités sociales, physiques, intellectuelles et relationnelles après la cessation de leur activité professionnelle. Selon cette approche, les individus qui restent actifs et engagés dans diverses occupations éprouvent généralement une plus grande satisfaction de vie que ceux qui s'isolent progressivement. La retraite ne doit donc pas être perçue comme une période d'inactivité, mais plutôt comme une occasion de réorienter son engagement vers d'autres domaines de la vie sociale. Cette théorie repose sur l'idée que les besoins psychologiques et sociaux persistent malgré l'avancée en âge, que le maintien des activités contribue à renforcer l'estime de soi, que les relations sociales favorisent l'équilibre psychologique et que l'isolement accroît les risques de dépression et de marginalisation. Dans le contexte de la République démocratique du Congo, cette approche permet de comprendre pourquoi de nombreux retraités continuent à exercer des activités génératrices de revenus ou participent à des associations communautaires afin de préserver leur utilité sociale.

La théorie de la continuité, proposée par Atchley (1989), met quant à elle l'accent sur la permanence des habitudes et des comportements tout au long de la vie. Selon cette théorie, les individus cherchent à maintenir, autant que possible, les valeurs, les modes de vie et les pratiques qu'ils avaient avant leur retraite. Les personnes qui parviennent à établir une continuité entre leur vie professionnelle et leur vie post-professionnelle s'adaptent généralement mieux à cette nouvelle étape de leur existence. Elles développent plus facilement des activités compatibles avec leurs expériences antérieures et conservent un sentiment de cohérence identitaire. Cette approche souligne ainsi l'importance de la préparation à la retraite ainsi que de l'accompagnement psychosocial des futurs retraités.

Une autre perspective importante est celle de la théorie de la mort sociale, développée notamment par Townsend (1981). Cette notion désigne une situation dans laquelle une personne, bien que toujours vivante sur le plan biologique, se trouve progressivement exclue de la participation sociale, économique et relationnelle. Dans plusieurs contextes africains, la retraite peut être vécue comme une forme de mort sociale lorsque l'ancien travailleur perd simultanément son statut professionnel, ses revenus réguliers et une partie significative de son réseau relationnel. Cette situation est particulièrement marquée lorsque les pensions sont faibles, irrégulières ou insuffisantes pour assurer des conditions de vie décentes. La théorie de la mort sociale apparaît ainsi particulièrement pertinente

pour analyser la situation des retraités dans les pays où les systèmes de protection sociale demeurent fragiles.

1.3. La retraite dans le contexte de la République démocratique du Congo

Dans les pays développés, la retraite est généralement associée à la sécurité financière, aux loisirs et à l'épanouissement personnel. En revanche, dans de nombreux pays en développement, notamment en Afrique subsaharienne, cette période est souvent marquée par la précarité économique et la vulnérabilité sociale. En République démocratique du Congo, les retraités sont fréquemment confrontés à diverses difficultés telles que la faiblesse des pensions, les retards de paiement, l'accès limité aux soins de santé, la dépendance économique vis-à-vis de la famille ainsi que l'absence de programmes d'accompagnement psychosocial adaptés.

Selon Guillemard (2010), lorsque les systèmes de protection sociale sont insuffisamment développés, la retraite cesse d'être une période de repos pour devenir une source d'incertitude et d'anxiété. Cette observation correspond largement à la réalité congolaise où de nombreux retraités doivent continuer à lutter pour satisfaire leurs besoins fondamentaux. Dans ce contexte, la perception de la retraite par les bénéficiaires de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'État (CNSSAP) constitue un enjeu de recherche particulièrement important. L'analyse de leurs représentations sociales permettra de déterminer si la retraite est vécue comme une période de repos mérité et de reconnaissance sociale ou, au contraire, comme une expérience de souffrance et d'exclusion pouvant être assimilée à une forme de mort sociale.

Au regard des développements précédents, les théories de l'activité, de la continuité et de la mort sociale apparaissent comme les fondements théoriques les plus appropriés pour cette étude. Leur complémentarité permet d'examiner de manière approfondie les représentations sociales de la retraite chez les retraités congolais ainsi que les conditions de vie qui caractérisent leur transition vers la période post-professionnelle.

1.4. Analyse comparative et projective des théories de la retraite

Les différentes théories de la retraite présentent des visions parfois divergentes, mais également complémentaires, du vécu des personnes retraitées. La théorie du désengagement de Cumming et Henry (1961) considère la retraite comme un processus naturel de retrait progressif de la vie sociale et professionnelle. Selon cette approche, la diminution des responsabilités sociales avec l'âge favorise le renouvellement des générations et contribue à l'équilibre du système social. À l'inverse, la théorie de l'activité de Havighurst (1961) soutient que le maintien des activités sociales, économiques et relationnelles constitue une condition essentielle du bien-être des retraités. Pour cette théorie, la satisfaction de vie dépend moins de l'âge que de la capacité à demeurer utile et actif au sein de la communauté.

La théorie de la continuité développée par Atchley (1989) adopte une position intermédiaire. Elle met l'accent sur la capacité des individus à préserver leurs habitudes, leurs valeurs et leurs modes de fonctionnement après la cessation de l'activité professionnelle. Selon cette approche, l'adaptation à la retraite est facilitée lorsque le retraité parvient à maintenir une cohérence entre son ancienne vie professionnelle et ses nouvelles activités. Quant à la théorie de la mort sociale, elle insiste sur les risques d'exclusion et de marginalisation susceptibles d'accompagner la perte du statut professionnel, particulièrement dans les contextes caractérisés par la faiblesse des mécanismes de protection sociale. Une analyse comparative de ces différentes approches révèle que les théories du désengagement et de la mort sociale mettent davantage l'accent sur le retrait et la rupture des liens sociaux, tandis que les

théories de l'activité et de la continuité soulignent les capacités d'adaptation et de réinsertion des retraités. Les premières privilégient une lecture plutôt passive du vieillissement, alors que les secondes considèrent la personne âgée comme un acteur capable de reconstruire son existence et de maintenir sa participation à la vie sociale.

Dans le contexte de la République démocratique du Congo, la réalité semble se situer à l'intersection de ces différentes perspectives. D'une part, de nombreux retraités connaissent effectivement une diminution de leurs revenus, une réduction de leurs interactions professionnelles et parfois un sentiment de déclassement social, ce qui rejoint les postulats de la théorie de la mort sociale. D'autre part, plusieurs retraités développent des activités économiques informelles, participent à des associations communautaires ou s'investissent dans des responsabilités familiales, illustrant ainsi les principes de la théorie de l'activité et de la continuité.

Sur le plan projectif, il est possible de supposer que la perception de la retraite chez les bénéficiaires de la CNSSAP dépendra largement de leurs conditions socioéconomiques, de la régularité du paiement des pensions, de leur état de santé ainsi que du soutien familial et communautaire dont ils bénéficient. Les retraités disposant de ressources suffisantes et maintenant des liens sociaux actifs auront probablement une perception plus positive de la retraite, conforme aux théories de l'activité et de la continuité. En revanche, ceux confrontés à l'insuffisance des revenus, à l'isolement social ou aux difficultés d'accès aux services sociaux pourraient développer une perception négative de cette période, davantage proche de la théorie de la mort sociale.

Cette analyse conduit à l'hypothèse générale selon laquelle la retraite des agents publics congolais ne peut être comprise à travers une seule théorie. Elle résulte plutôt de l'interaction entre les facteurs économiques, sociaux, institutionnels et psychologiques qui influencent les conditions de vie des retraités. Ainsi, les théories de l'activité, de la continuité et de la mort sociale apparaissent comme les cadres d'interprétation les plus pertinents pour analyser les perceptions des retraités affiliés à la CNSSAP et comprendre les réalités qu'ils vivent après leur départ de la vie active.

2. METHODOLOGIE

La présente étude s'inscrit dans une démarche quantitative à visée descriptive et explicative, ayant pour objectif d'analyser la situation sociale des retraités bénéficiaires des prestations de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'État (CNSSAP) dans la ville-province de Kinshasa.

2.1. Techniques de collecte et de traitement des données

Pour atteindre cet objectif, nous avons recouru à la méthode d'enquête. La sélection des participants a été réalisée au moyen d'un échantillonnage non probabiliste de type « boule de neige », une technique particulièrement adaptée aux populations pour lesquelles il n'existe pas de base de sondage exhaustive. À cet effet, cinq retraités remplissant les critères d'inclusion définis pour l'étude ont été identifiés et recrutés comme participants initiaux. Chacun d'eux a ensuite orienté le chercheur vers d'autres retraités répondant aux mêmes critères, lesquels ont à leur tour recommandé de nouveaux participants. Ce processus de recrutement progressif s'est poursuivi jusqu'à l'obtention de la taille d'échantillon jugée adéquate pour les besoins de l'étude. Au total, 153 retraités, résidant dans différentes communes de la ville-province de Kinshasa, ont été inclus dans l'enquête.

La collecte des données a été effectuée à l'aide d'un questionnaire structuré, administré auprès des participants. Cet instrument comprenait huit questions, dont cinq portaient sur les caractéristiques sociodémographiques des enquêtés (notamment l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, la situation

matrimoniale et la commune de résidence), tandis que trois autres étaient consacrées aux variables spécifiques liées à l'objet de l'étude, en l'occurrence la situation sociale des retraités bénéficiaires des prestations de la CNSSAP.

Les données recueillies ont été codifiées, saisies et soumises à des analyses statistiques appropriées. Dans un premier temps, une analyse descriptive univariée a été réalisée à travers le calcul des fréquences absolues et des pourcentages afin de présenter les caractéristiques de l'échantillon et la distribution des variables étudiées. Dans un second temps, une analyse bivariée a été effectuée au moyen du test du khi-deux (χ^2) de Pearson, en vue d'examiner l'existence d'éventuelles associations statistiquement significatives entre les variables d'intérêt. Le seuil de signification statistique a été fixé à 5 % ($p < 0,05$). Les principes éthiques relatifs à la recherche impliquant des participants humains ont été respectés. Les répondants ont été informés des objectifs de l'étude, du caractère volontaire de leur participation ainsi que des garanties de confidentialité et d'anonymat des informations fournies. Leur consentement libre et éclairé a été obtenu préalablement à l'administration du questionnaire.

3. PRESENTATION DES RESULTATS

Cette section présente les résultats de l'enquête réalisée auprès de 153 retraités bénéficiaires des prestations de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'État (CNSSAP). Dans un premier temps, sont exposés les résultats relatifs aux caractéristiques sociodémographiques des participants à l'étude. Dans un deuxième temps, sont présentés les résultats portant sur les questions spécifiques en lien avec les objectifs de la recherche. Une discussion des résultats est ensuite proposée afin d'interpréter les principaux constats de l'étude à la lumière de la littérature scientifique existante et du contexte socioprofessionnel des retraités concernés.

Tableau n°1 : Répartition des sujets selon les caractéristiques sociodémographiques

Variables	Modalités	Fréquences (n=153)	Pourcentages (%)
Genre	Masculin	98	64,1
	Féminin	55	35,9
Niveau d'étude	Licenciés	65	42,4
	Gradués	50	33,0
	Diplômés d'État	38	25,0
Catégorie professionnelle au départ à la retraite	Cadre	65	42,4
	Maîtrise	50	33,0
	Exécution	38	25,0
Ancienneté dans la retraite	1 à 5 ans	45	29,4
	6 à 10 ans	95	62,1
	10 ans et plus	13	8,5
Statut matrimonial	Marié(e)s	111	72,5
	Non marié(e)s	42	27,5

Source : Enquête sur terrain (2026).

1. la variable Genre

Les résultats relatifs au genre montrent que, sur les 153 sujets enquêtés, 98 sont de sexe masculin, soit 64,1 % de l'effectif total, contre 55 de sexe féminin, représentant 35,9 %. Cette répartition met en évidence une prédominance des hommes au sein de l'échantillon. En effet, les participants masculins représentent près des deux tiers de l'effectif total. Ainsi, l'échantillon étudié est majoritairement composé d'hommes.

2. la variable Niveau d'étude

Les données recueillies indiquent que les licenciés constituent la catégorie la plus importante avec 65 sujets, soit 42,4 % de l'effectif total. Ils sont suivis des gradués avec 50 sujets (33 %), tandis que les diplômés d'État représentent 38 sujets (25 %).

Ces résultats montrent que la majorité des participants possède un niveau d'études supérieur. En effet, les licenciés et les gradués réunis représentent 75,4 % de l'échantillon. Cette situation traduit un niveau d'instruction relativement élevé chez les retraités enquêtés.

3. la variable Catégorie professionnelle au départ à la retraite

Concernant la catégorie professionnelle au moment du départ à la retraite, les cadres sont les plus nombreux avec 65 sujets, soit 42,4 %. Ils sont suivis des agents de maîtrise avec 50 sujets (33 %), tandis que les agents d'exécution représentent 38 sujets (25 %).

Cette répartition révèle une légère prédominance des cadres au sein de l'échantillon. Elle montre également que les participants proviennent de différentes catégories professionnelles, même si les postes de responsabilité sont davantage représentés.

4. la variable Ancienneté dans la retraite

Les résultats montrent que la majorité des sujets enquêtés ont une ancienneté de retraite comprise entre 6 et 10 ans. Cette catégorie regroupe 95 sujets, soit 62,1 % de l'effectif total. Les retraités ayant entre 1 et 5 ans d'ancienneté représentent 45 sujets (29,4 %), tandis que ceux ayant plus de 10 ans de retraite ne sont que 13 sujets (8,5 %).

Ces résultats indiquent que l'échantillon est largement dominé par des retraités ayant déjà plusieurs années d'expérience de la vie à la retraite, particulièrement ceux dont l'ancienneté se situe entre 6 et 10 ans.

5. la variable Statut matrimonial

Les données du tableau montrent que 111 sujets, soit 72,5 % de l'effectif total, sont mariés, contre 42 sujets non mariés, représentant 27,5 %.

Cette répartition met en évidence une forte prédominance des personnes mariées dans l'échantillon étudié. Ainsi, près de trois quarts des participants vivent ou ont vécu dans un cadre conjugal, ce qui peut constituer un facteur important dans leur adaptation à la retraite.

6. Analyse globale des variables démographiques

L'analyse des caractéristiques démographiques des 153 retraités enquêtés permet de dégager plusieurs constats importants. Premièrement, l'échantillon est majoritairement composé d'hommes (64,1 %), ce qui traduit une représentation plus importante du sexe masculin parmi les participants à l'étude.

Deuxièmement, le niveau d'instruction des enquêtés apparaît relativement élevé, puisque plus de trois quarts des participants (75,4 %) possèdent une formation universitaire, soit le niveau de gradué ou de licencié. Cette caractéristique suggère que les répondants disposent des capacités nécessaires pour comprendre et apprécier les questions liées à la retraite et aux réalités socio-économiques qui l'accompagnent.

Troisièmement, la répartition selon la catégorie professionnelle montre une prédominance des cadres et des agents de maîtrise (75,4 %), ce qui indique que la majorité des enquêtés occupaient des fonctions de responsabilité ou d'encadrement avant leur départ à la retraite. Cette situation pourrait influencer leur niveau de revenu, leurs conditions de vie ainsi que leur perception de la retraite. Par ailleurs, les résultats révèlent que la plupart des retraités interrogés ont une ancienneté comprise entre 6 et 10 ans (62,1 %). Cette caractéristique est importante dans la mesure où ces personnes disposent déjà d'une expérience suffisante de la retraite pour porter un jugement fondé sur leurs conditions de vie et leur adaptation à cette nouvelle étape de l'existence. Le statut matrimonial met en évidence une

forte majorité de personnes mariées (72,5 %). La présence d'un conjoint peut constituer un facteur de soutien social, psychologique et économique susceptible d'influencer positivement le vécu de la retraite. Dans l'ensemble, la retraite. Profil dominant des enquêtés correspond à un homme marié, ayant un niveau d'études supérieur, appartenant à la catégorie des cadres ou de maîtrise avant la retraite et disposant d'une ancienneté de retraite comprise entre 6 et 10 ans. Ces caractéristiques constituent des éléments essentiels pour l'interprétation des résultats de l'étude.

Question 1 : La retraite en République Démocratique du Congo constitue-t-elle réellement une période de repos ? Oui ou non ?

Tableau n°2 : Retrait considérée comme vraiment une période de repos

Réactions	Fréquences	Pourcentages
Oui	30	19,6
Non	123	80,4
Total	153	100

Source : Enquête sur terrain (2026).

Le tableau relatif à la perception de la retraite comme une véritable période de repos montre que, sur un total de 153 sujets interrogés, 123 personnes, soit 80,4%, ne partagent pas cette opinion, tandis que 30 personnes seulement, soit 19,6%, considèrent la retraite comme une période de repos.

Question 2 : Quelle est la représentation sociale des retraités pris en charge par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'Etat (CNSSAP) se font de leur retraite ?

Tableau n°3 : Représentation sociale des retraités pris en charge par la CNSSAP face à leur retraite

Réactions	Fréquences	Pourcentages
Positive	11	7,2
Négative	142	92,8
Total	153	100

Source : Enquête sur terrain, 2026.

Le tableau ci-haut présente la représentation sociale que les retraités pris en charge par la CNSSAP ont de leur retraite. Les résultats montrent une prédominance très marquée des réactions négatives. En effet, sur un total de 153 sujets questionnés, 142 personnes, soit 92,8%, ont une représentation négative de la retraite, contre seulement 11 personnes, soit 7,2%, qui en ont une représentation positive. Ces données traduisent une représentation globalement défavorable de la retraite chez la majorité des sujets interrogés.

Tableau n°4 : Lecture des retraités pris en charge par la CNSSAP se font de leur retraite

Réactions	Fréquences	Pourcentages (ni)
La retraite c'est la mort anticipée pour nous	95	62,1
La retraite est une souffrance éternelle	63	41,2
La pension ne garantit pas la retraite	77	50,3
Conséquence d'une mauvaise préparation	45	29,4
L'Etat ne nous honore pas	33	21,6

Source : Enquête sur terrain, 2026.

Du point de vue de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'État (CNSSAP), les résultats présentés dans ce tableau mettent en évidence une représentation sociale largement négative de la retraite chez les retraités pris en charge. Les opinions exprimées par les enquêtés traduisent non seulement une insatisfaction matérielle liée aux conditions de vie après la cessation de l'activité professionnelle, mais également une souffrance psychologique, identitaire et sociale associée à cette transition. Ces perceptions révèlent les difficultés auxquelles sont confrontés de nombreux retraités dans leur processus d'adaptation à la vie post professionnelle.

L'affirmation selon laquelle « la retraite, c'est la mort anticipée pour nous », exprimée par 62,1 % des répondants, constitue la perception la plus fréquemment évoquée. Cette proportion majoritaire traduit une vision particulièrement pessimiste de la retraite. Pour ces retraités, la fin de la vie active est perçue comme une rupture brutale avec le monde professionnel, entraînant la perte de leur utilité sociale, de leur statut et de leur pouvoir économique. Cette représentation témoigne d'un profond sentiment de dévalorisation et de marginalisation sociale. En effet, dans de nombreuses sociétés, le travail constitue un élément essentiel de l'identité personnelle et sociale ; sa disparition peut engendrer un sentiment de vide existentiel et une diminution de l'estime de soi.

Par ailleurs, 50,3 % des enquêtés estiment que « la pension ne garantit pas la retraite ». Cette perception traduit une insatisfaction significative à l'égard des prestations de retraite perçues. Pour plus de la moitié des participants, le montant de la pension ne permet pas de faire face convenablement aux besoins essentiels de la vie quotidienne. Cette situation renvoie à une forme d'insécurité financière susceptible de compromettre le bien-être des retraités. Selon la théorie de la hiérarchie des besoins d'Abraham Maslow, la satisfaction des besoins physiologiques et des besoins de sécurité constitue une condition fondamentale à l'épanouissement de l'individu. Lorsque ces besoins ne sont pas suffisamment satisfaits, l'équilibre psychologique et la qualité de vie peuvent être sérieusement affectés.

De même, 41,2 % des répondants considèrent que « la retraite est une souffrance éternelle ». Cette opinion reflète une expérience durable de détresse psychologique et sociale. Les retraités concernés peuvent éprouver un sentiment d'isolement, une réduction des interactions sociales autrefois entretenues dans le cadre professionnel, ainsi qu'une impression d'abandon de la part des institutions. À cela s'ajoutent parfois des difficultés économiques, des problèmes de santé liés à l'âge et une perte de repères dans l'organisation de la vie quotidienne. Dans ce contexte, la retraite peut être associée à l'apparition de troubles psychologiques tels que l'anxiété, le stress chronique ou encore la dépression.

En outre, 29,4 % des enquêtés attribuent les difficultés rencontrées à une mauvaise préparation à la retraite. Cette perception met en lumière l'importance de l'anticipation de cette étape importante du cycle de vie. En effet, la retraite ne constitue pas uniquement un changement de statut professionnel,

mais également une transformation des habitudes de vie, des relations sociales et des conditions économiques. La psychologie du travail souligne que la préparation à la retraite doit intégrer des dimensions financières, psychologiques et sociales afin de favoriser une transition harmonieuse vers cette nouvelle phase de l'existence. L'absence d'un tel accompagnement peut rendre l'adaptation plus difficile et accroître le risque de mal-être chez les retraités.

Et, 21,6 % des répondants affirment que « l'État ne nous honore pas ». Cette déclaration révèle un sentiment de manque de reconnaissance institutionnelle à l'égard des services rendus durant leur carrière professionnelle. Après plusieurs années, voire plusieurs décennies de service au sein de l'administration publique, certains retraités estiment que leurs contributions ne sont pas suffisamment valorisées une fois qu'ils ont quitté la vie active. Ce déficit de reconnaissance sociale peut engendrer un sentiment d'injustice, affecter l'estime de soi et renforcer le sentiment d'exclusion sociale. La reconnaissance sociale étant un facteur important du bien-être psychologique, son absence peut accentuer les difficultés d'adaptation à la retraite.

Dans l'ensemble, ces résultats montrent que la retraite est majoritairement perçue de manière défavorable par les retraités pris en charge par la CNSSAP. Les représentations exprimées mettent en évidence l'interaction de plusieurs facteurs, notamment l'insuffisance des ressources financières, la perte du statut professionnel, le manque de préparation à la retraite et le sentiment de faible reconnaissance sociale. Ces constats soulignent la nécessité de renforcer les mécanismes d'accompagnement psychosocial, économique et institutionnel des retraités afin de favoriser une meilleure qualité de vie après la cessation des activités professionnelles.

3.1. Analyse différentielle

Tableau n°5 : Données issues des tableaux croisés entre représentation sociale et les variables sociodémographiques (genre, niveau d'étude, catégorie professionnelle, ancienneté dans la retraite et statut matrimonial)

Indices Variables	Valeur de Khi-deux calculée	Degré de liberté	Valeur de Khi-deux de la table	Décision
Genre	5,60	1	3,841	Ho est rejetée
Niveau d'étude	19,97	2	5,991	Ho est rejetée
Catégorie professionnelle	12,77	2	5,991	Ho est rejetée
Ancienneté dans la retraite	28,4	2	5,991	Ho est rejetée
Statut matrimonial	3,12	1	3,841	Ho est acceptée

Seuil de $\alpha = 0.05$ ou 5%

Le tableau n°9 présente les résultats des tests du khi-deux réalisés afin de vérifier l'existence d'une relation entre la représentation sociale de la retraite et certaines variables sociodémographiques des retraités, au seuil de signification de 5% ($\alpha = 0,05$ alpha = 0,05a=0,05). Les résultats montrent que les valeurs calculées du khi-deux pour le genre ($\chi^2 = 5,60$), le niveau d'étude ($\chi^2 = 19,97$), la catégorie professionnelle ($\chi^2 = 12,77$) et l'ancienneté dans la retraite ($\chi^2 = 28,46$) sont toutes supérieures aux valeurs critiques correspondantes du khi-deux de la table. Par conséquent, l'hypothèse nulle d'indépendance est rejetée pour ces variables. Il existe donc une association statistiquement significative entre chacune de ces caractéristiques sociodémographiques et la représentation sociale de

la retraite. Parmi ces variables, l'ancienneté dans la retraite présente la relation la plus forte avec la représentation sociale de la retraite, comme l'indique la valeur la plus élevée du khi-deux ($\chi^2 = 28,46$). En revanche, pour le statut matrimonial, la valeur calculée du khi-deux corrigé de Yates ($\chi^2 = 3,12$) est inférieure à la valeur critique (3,841). L'hypothèse nulle est donc acceptée. Ce résultat indique qu'il n'existe pas de relation statistiquement significative entre le statut matrimonial et la représentation sociale de la retraite dans l'échantillon étudié.

Ainsi, les résultats révèlent que la représentation sociale de la retraite varie significativement selon le genre, le niveau d'étude, la catégorie professionnelle et l'ancienneté dans la retraite, tandis qu'elle ne semble pas être influencée par le statut matrimonial des répondants. Ces résultats confirment l'importance de certains facteurs sociodémographiques dans la manière dont les retraités perçoivent et vivent leur retraite.

4. DISCUSSION DES RÉSULTATS

Les résultats de cette étude mettent en évidence une représentation majoritairement négative de la retraite chez les retraités pris en charge par la CNSSAP. En effet, 80,4 % des enquêtés ne considèrent pas la retraite comme une période de repos, tandis que 92,8 % en ont une représentation globalement défavorable. Par ailleurs, 62,1 % assimilent la retraite à une « mort anticipée » et 50,3 % estiment que la pension perçue ne permet pas de garantir des conditions de vie satisfaisantes. Ces résultats peuvent être interprétés à la lumière de la théorie du désengagement, de la théorie de l'activité, de la théorie de la mort sociale ainsi que de la théorie des représentations sociales.

Selon la théorie du désengagement développée par Elaine Cumming et William E. Henry (1961), le vieillissement s'accompagne d'un retrait progressif de l'individu de ses rôles sociaux et professionnels. La retraite constitue alors une étape normale du cycle de vie au cours de laquelle la personne âgée réduit progressivement sa participation aux activités sociales afin de se préparer à la dernière phase de son existence. Les résultats obtenus semblent, dans une certaine mesure, corroborer cette théorie. En effet, la forte proportion de retraités qui associent la retraite à une expérience de perte, de rupture et de déclin témoigne de ce processus de désengagement. Le fait que 62,1 % des répondants considèrent la retraite comme une « mort anticipée » traduit le sentiment d'avoir été éloignés d'un univers professionnel qui constituait une source essentielle d'identité sociale, de reconnaissance et de valorisation personnelle.

Toutefois, contrairement aux postulats de cette théorie, le retrait observé ne semble ni volontaire ni socialement valorisé. Il apparaît davantage comme une situation imposée, résultant des contraintes économiques et institutionnelles auxquelles sont confrontés les retraités. Dans le contexte congolais, où l'emploi constitue souvent la principale source de prestige social, de revenus et de sécurité économique, la cessation d'activité est davantage vécue comme une perte significative que comme une transition naturelle vers une période de repos méritée.

Les résultats peuvent également être interprétés à travers la théorie de l'activité formulée par Robert Havighurst (1963). Cette approche soutient que le maintien des activités sociales, économiques et relationnelles constitue un facteur essentiel du bien-être et de la satisfaction de vie chez les personnes âgées. Selon cette perspective, les individus qui continuent à exercer des rôles significatifs après leur retraite développent généralement une image plus positive d'eux-mêmes et s'adaptent mieux au vieillissement.

Les données recueillies semblent confirmer cette théorie. En effet, le fait que 80,4 % des répondants ne considèrent pas la retraite comme une période de repos suggère qu'ils éprouvent le besoin de demeurer actifs malgré leur retrait du marché du travail. Cette situation peut être attribuée aux difficultés économiques auxquelles ils sont confrontés. Lorsque plus de la moitié des enquêtés (50,3 %) déclarent

que la pension ne garantit pas une retraite satisfaisante, cela traduit l'insuffisance des revenus de remplacement pour couvrir les besoins essentiels. Dans ces conditions, la retraite cesse d'être perçue comme une période de détente et devient une étape marquée par la nécessité de rechercher des activités complémentaires génératrices de revenus. La théorie de l'activité permet ainsi de comprendre que le mal-être observé chez de nombreux retraités résulte en partie de la difficulté à maintenir un niveau satisfaisant d'engagement social et économique après la cessation des activités professionnelles. Par ailleurs, les résultats de cette étude trouvent une explication particulièrement pertinente dans la théorie de la mort sociale. Cette approche postule qu'un individu peut être considéré comme socialement « mort » avant même sa disparition physique lorsqu'il perd progressivement son statut, son influence, ses rôles sociaux et la reconnaissance dont il bénéficiait au sein de son environnement social. Les proportions élevées de retraités ayant une perception négative de la retraite (92,8 %) et de ceux qui l'assimilent à une mort anticipée (62,1 %) illustrent clairement ce phénomène.

Pour de nombreux retraités, la fin de la carrière professionnelle entraîne une réduction des interactions sociales, une diminution de leur pouvoir décisionnel ainsi qu'une perte de leur rôle économique au sein de la famille et de la communauté. Cette situation peut engendrer un profond sentiment d'inutilité, de dévalorisation et de marginalisation sociale. La retraite n'est alors plus perçue comme l'aboutissement normal d'une carrière professionnelle, mais comme une période de déclin social et psychologique. Les difficultés financières liées à l'insuffisance des pensions renforcent davantage cette perception en limitant la capacité des retraités à conserver leur autonomie et leur influence sociale.

Ces résultats montrent que la représentation sociale de la retraite varie en fonction de plusieurs caractéristiques sociodémographiques, notamment le genre, le niveau d'instruction, la catégorie professionnelle occupée avant la retraite ainsi que l'ancienneté dans la retraite. Ces observations rejoignent les postulats de la théorie des représentations sociales développée par Serge Moscovici (1961), selon laquelle les perceptions et les interprétations d'un phénomène social sont influencées par les expériences vécues, les valeurs et les appartenances sociales des individus.

Les retraités disposant d'un niveau d'études plus élevé ou ayant occupé des fonctions de responsabilité semblent bénéficier de ressources cognitives, sociales et économiques favorisant une meilleure adaptation à la retraite. De même, les différences observées selon l'ancienneté montrent que les perceptions évoluent au fil du temps et de l'expérience vécue après la cessation des activités professionnelles. Quant aux écarts constatés entre les hommes et les femmes, ils peuvent s'expliquer par les inégalités sociales, professionnelles et économiques qui caractérisent leurs parcours respectifs. Les résultats de cette étude montrent que la retraite est majoritairement perçue de manière négative par les retraités pris en charge par la CNSSAP. Si la théorie du désengagement permet de comprendre la rupture avec les rôles professionnels, la théorie de l'activité met en évidence l'importance du maintien des engagements sociaux et économiques dans la préservation du bien-être des retraités. Toutefois, la théorie de la mort sociale apparaît comme celle qui rend le mieux compte des résultats observés, dans la mesure où une proportion importante des enquêtés associe la retraite à une perte de statut, d'utilité sociale, de reconnaissance et d'autonomie.

Ces constats soulignent la nécessité pour les pouvoirs publics et les organismes de sécurité sociale de renforcer les dispositifs de protection sociale destinés aux retraités. Ils invitent également à améliorer le niveau des pensions, à développer des programmes de préparation à la retraite et à promouvoir des mécanismes favorisant la participation active des retraités à la vie économique, sociale et communautaire. De telles mesures contribueraient à transformer la retraite en une période d'épanouissement et de valorisation personnelle plutôt qu'en une expérience de marginalisation ou de mort sociale.

5. REFERENCES

- [1] Atchley, R. C. (1989). A continuity theory of normal aging. *The Gerontologist*, 29(2), 183-190.
- [2] Cumming, E., & Henry, W. E. (1961). *Growing Old: The Process of Disengagement*. Basic Books.
- [3] Dimbu, F. A., Tedika, O. K., & Mpesi, J. K. (2019). *Normes de présentation d'un travail scientifique*. Editions L'Harmattan.
- [4] Guillemard, A. M. (2010). *Les défis du vieillissement : âge, emploi, retraite*. Armand Colin.
- [5] Havighurst, R. J. (1961). Successful aging. *The Gerontologist*, 1(1), 8-13.
- [6] La Loi n° 16/013 du 15 juillet 2016 portant statut des agents de carrière des services publics de l'État. Tu peux lire cette loi, pour faire une différence.
- [7] Niansa Nsonsa J. (2019). *Représentation sociale des agents de la Direction Générale de la Société Nationale d'Electricité à Kinshasa*. (Mémoire de licence inédit, UPN).
- [8] Omongo Lundula R. (2023). *Identité sociale des retraités pris en charge par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'Etat*. (Mémoire de licence inédit, UPN).
- [9] Organisation Internationale du Travail (2017). *Rapport mondial sur la protection sociale 2017-2019*. Genève : OIT.
- [9] Townsend, P. (1981). The Structured Dependency of the Elderly. *Ageing and Society*, 1(1), 5-28.